

Participation des professeurs documentalistes aux Journées inter-académique des professeurs documentaliste 2023 (JIAPD)

Instruction du 21/11/2022 relative à la diffusion du support du webinaire

Inspection pédagogique régionale Secrétariat des IA-IPR EVS

Affaire suivie par : Marie-Rose Amsallem

Tél: 01 57 02 6845

Mél: ce.iprevs@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les professeurs documentalistes S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

En concertation avec les corps d'inspection, et comme chaque année depuis 2017, la direction territoriale du Réseau Canopé Ile-de-France organise un évènement d'envergure sur une thématique ciblée.

Ces nouvelles Journées Inter-Académiques des Professeurs-Documentalistes (JIAPD) se dérouleront du 30 janvier au 3 février 2023 offrant des formations en présentiel à la BNF (30 janvier) <u>et</u> en distanciel (les 31 janvier, 1^{er}, 2 et 3 février).

Il s'agira cette année de réfléchir ensemble sur l'importance de l'acte d'écrire pour les élèves. Faire écrire pour construire un chemin d'émancipation interroge ainsi la place du professeur documentaliste qui accompagne l'élève dans l'appropriation de l'écriture et du plaisir d'écrire pour développer sa créativité, son esprit critique et trouver sa voie d'excellence. Ce sont alors les intentions d'écriture qui seront questionnés au travers des supports et modalités d'écriture et des concours, dispositifs et projets d'envergure.

Les professeurs documentalistes auront la possibilité de bénéficier de six heures de formation, sous couvert des chefs d'établissement, sous la forme de conférences en présentiel et d'ateliers en présentiel ou en distanciel.

Ces six heures de formation nécessitent une inscription et la création d'un compte au travers d'une adresse nominative académique <u>exclusivement</u>. Un ordre de Mission sera édité par l'EAFC.

Le lien d'accès direct vers l'inscription aux JIAPD sera transmis professeurs documentalistes ultérieurement. Le programme sera disponible à compter du 12 décembre sur le site de Réseau Canopé. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 3 janvier 2023, minuit.

Les conférences et ateliers ont été pensées sur des durées de 45 minutes, 1 heure ou 2 heures 30. Chaque professeur documentaliste pourra composer son programme de formation dès lors qu'il n'excède pas un total de six heures.

Pour le recteur et par délégation, Le secrétaire général, Signature Gérard Marin